

80 Route de Saint-Vincent - 71440 MONTRET 03 85 76 50 60 - mairie.montret@wanadoo.fr

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020

<u>Etaient présents</u>: BESSON Stéphane, BIZOUARD Aurélie, CHASSOT Samuel, CHATELET Stéphane, COULON Aurore, DIOT Nadine, GAUTHIER Sophie, LONJARRET Maxime, PALANCHON Nadine, PALOMARES Yann, PETIOT Dominique, SCHEFFER Sabine, ZANOTTI Alain

Excusés: BERRIER Bruno, LACONDEMINE Aurélien

Secrétaire de séance : BIZOUARD Aurélie

## 1. Décisions modificatives budget principal

### a. Poteau incendie avec Saint André en Bresse

Cet achat n'avait pas été prévu au budget mais une solution a été trouvée cet été. Stéphane BESSON demande donc le transfert du compte « bâtiment » vers le compte « matériel » pour la somme de 1 800,00 €. Facture de 3 600,00 € mutualisée avec la commune de Saint André en Bresse. Les travaux seront effectués par la SAUR.

Le conseil adopte à l'unanimité ce transfert.

## b. City Stade

Stéphane explique au conseil qu'il manque 848,00 € sur le budget initial prévu pour le City Stade, erreur lors du calcul des options.

Il demande au conseil le transfert du compte « bâtiment » vers le compte spécifique « City Stade » ce qui permettra ensuite le paiement de la facture de SAE.

Le conseil adopte à l'unanimité ce transfert.

Stéphane CHATELET en profite pour faire part de quelques remarques des jeunes qui utilisent le City Stade. En effet, lorsqu'ils doivent aller chercher le ballon hors du stade ils ont les chaussures ensuite pleines de terre, il faudrait envisager un système de brosses pour les chaussures pour éviter qu'il y ait plein de terre sur le city ensuite.

Pour information, nous venons d'obtenir la subvention de 13 200,00 € par Jeunesse et Sports.

Samantha a commencé à préparer la plaque avec le nom des acteurs ayant contribué au financement du City Stade.

## 2. Création régie d'avance et nominations régisseurs

Actuellement, Samantha MONARD est régisseur de titre (encaissement de l'argent), suppléant Pascal TRONTIN.

Stéphane explique que nous pouvons prendre une régie d'avance c'est-à-dire que Samantha aurait une carte bleue (gratuite) pour pouvoir payer à distance si besoin. Le but avoir plus de souplesse en cas de besoin.

Le Conseil adopte à l'unanimité la création d'une régie d'avance et la nomination de MONARD Samantha en tant que régisseur.

## 3. Indemnité du budget 2020 Trésorier

Précédemment, le conseil devait adopter le montant de l'indemnité attribuée chaque année au Trésorier pour ses conseils au cours de l'année. Cette année, la loi change et cette indemnité n'est plus due. Il est seulement demandé au conseil d'approuver le versement d'une indemnité de 45,73 € pour les conseils du Trésorier lors de l'élaboration et la confection du budget communal.

Le conseil approuve à l'unanimité le versement de cette indemnité.

## 4. SMA Eau potable Chalon Sud Est

Alain ZANOTTI a assisté à la réunion. Il a été voté le transfert du siège de Saint Germain du Plain à la Mairie d'Ouroux sur Saône.

Le conseil adopte à l'unanimité ce transfert. A voir si une délibération est nécessaire.

### 5. Desserte communale abandonnée Rue de Viennette

Alexis BOUILLOT a alerté Stéphane BESSON que des arbres menaçaient de tomber sur sa clôture.

Maxime LONJARRET se propose de rencontrer Alexis BOUILLOT et de voir avec lui quelle est la meilleure solution afin d'abattre ses arbres. Voir comment exploiter et entretenir cette desserte. Maxime nous a transmis une expertise de la valeur du bois.

# Point sur les dessertes :

1ère desserte : le long du stade, vers le club canin.

2ème desserte : la desserte des chasseurs en direction de la cabane des chasseurs. Il serait bien de la nettoyer pour pouvoir créer un sentier.

3ème desserte derrière chez Mr LITTENER.

4ème desserte qui traverse la propriété de Yann PALOMARES.

5ème desserte derrière chez Mr THIBERT.

Maxime LONJARRET et Aurélien LACONDEMINE vont se réunir en commission et voir comment nettoyer ces dessertes pour en donner l'accès aux habitants.

## 6. <u>Demande de subvention-Addiction Alcool Vie Libre</u>

Cette nouvelle association qui a été créée en Janvier 2020 et siégeant à Chalon sur Saône a pour but de venir en aide aux personnes ayant des addictions.

Ils nous sollicitent pour une subvention de 150 €.

Le conseil refuse à l'unanimité d'attribuer une subvention à cette association. En effet la commune souhaite privilégier les associations présentes sur le territoire de la Bresse Bourguignonne.

## 7. Subvention aménagement de la traversée du bourg

Stéphane BESSON expose au conseil le montant des différentes subventions demandées (soit 372 000,00 €). Samuel CHASSOT et Stéphane BESSON ont commencé la rédaction des demandes de subventions.

Le conseil autorise à l'unanimité Mr le Maire à solliciter toute subvention concernant le projet d'aménagement du Bourg.

### 8. Questions diverses

### a. Arrêt du bus au lieu-dit Les Trigots

Le bus scolaire s'arrête au croisement des Maisons neuves ce qui est dangereux et il n'existe théoriquement plus d'arrêt à cet endroit. Stéphane BESSON a contacté la Région pour les informer de cette situation.

Il faudrait aussi voir pour démonter la cabane de l'abri de bus qui n'a plus d'utilité.

## b. Point reprise de l'épicerie

Un couple a fait une demande de reprise de l'épicerie et du logement, transaction effectuée par Century 21. Le bail commence au 15/12/2020. C'est un couple qui vient de la Loire et qui auraient déjà une expérience professionnelle dans ce domaine.

Stéphane BESSON souhaiterait les rencontrer quand cela sera possible et revoir avec eux la convention de mise à disposition du mobilier.

### c. Mise en place d'un groupe de travail sur l'aménagement de l'atelier municipal

Stéphane BESSON propose à Stéphane CHATELET d'animer ce groupe de travail afin de travailler sur l'aménagement du futur atelier municipal (budgétiser, voir avec les Pascals leurs besoins).

Font partis de ce groupe : CHASSOT Samuel, PETIOT Dominique, PALOMARES Yann et ZANOTTI Alain.

#### d. Admission en non-valeur épicerie

Les anciens épiciers n'ont pas payé les derniers mois de location de la licence IV soit la somme de 250 €. Le trésorier demande au conseil de passer en non-valeur cette créance.

Le conseil adopte à l'unanimité cette décision.

#### e. Point commissions

Sabine SCHEFFER nous fait un point sur le travail de la commission cimetière qui s'est réunie pour travailler le nouveau règlement du cimetière paysager (préserver la nature, déterminer les tarifs) qui sera ensuite proposé et adopté par le conseil.

Dominique PETIOT en profite aussi pour nous informer de l'avancée des travaux de la fibre. Normalement la 1ère zone devrait être raccordée fin d'année ou début 2021 max.

### f. Défibrillateur Groupe scolaire

Suite à la visite périodique du Groupe scolaire mardi 17/11 par la commission de sécurité, il a été précisé qu'à partir du 1er janvier 2021 les ERP4 sont soumis à l'obligation d'avoir un défibrillateur.

Un devis a été effectué par Médilys Santé pour 1 500,00 € TTC.

### g. Repas de Noël

72 ayants droits ont répondu et bénéficieront du repas effectué par le Traiteur, le restaurant le Coq au vin et la boulangerie. 84 repas seront en tout distribués le samedi 5/12.